## À quoi sert un dossier de presse?

C'est un document qui s'intègre dans un plan de communication. Il s'adresse aux journalistes, pour les inviter à une conférence de presse, pour les sensibiliser à une campagne d'information lancée par l'association. Ce sera pour les journalistes destinataires un document de travail bien utile pour pouvoir répercuter en connaissance de cause l'information émise par l'association.

Il se présente comme un dossier thématique (consacré à un seul thème), se prêtant à plusieurs modes de lecture :

- » En lecture rapide, pour un repérage des passages jugés importants, et des points essentiels. D'où la présentation suivante : une page de titre, une page de sommaire, une fiche par sujet traité avec des titres de paragraphe bien visibles, au besoin illustrée par une photo ou un schéma ; avec en bas de chaque page le titre du dossier, le nom de l'association et les coordonnées de la personne à contacter.
- » En lecture approfondie, pour fournir et authentifier les éléments d'information jugés pertinents et dignes d'attention par le journaliste. D'où la présentation suivante des fiches thématiques : chaque élément abordé, nommé dans un titre de paragraphe, est développé ou argumenté en un paragraphe.

Le but poursuivi avec le dossier de presse est de faire la preuve de l'actualité, du sérieux, du bien fondé de l'information que veut faire connaître l'association.

Un tel dossier peut également servir de document de référence dans la conduite d'opérations avec des partenaires. Il témoigne du sérieux du travail de l'association et du souci de mettre à disposition ses connaissances.